





Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF

BSV n°32 – 22 septembre 2021

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture

COLZA

Stade: Entre 2 et 5 feuilles.

Limaces : Risque modéré, à surveiller à l'échelle de la parcelle.

Petites altises: Risque modéré mais en augmentation cette semaine. Une surveillance

quotidienne à l'échelle de la parcelle est nécessaire en période de risque.

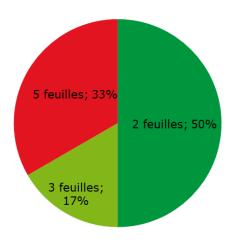
Grosses altises: Premières captures. Le vol se poursuit.

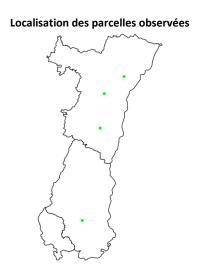


1 Etat du réseau et stade de la culture

Seulement 6 parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine. Les stades du colza sont compris entre le stade 2 feuilles et le stade 5 feuilles. Les stades progressent rapidement à la faveur des pluies et de températures encore douces.

Répartition des stades du colza au 21/09/2021





2 Limaces (Deroceras reticulatum et Arion hortensis)

a. Observation

Au cours de la levée, le colza est particulièrement sensible aux dégâts de limaces. La section de l'hypocotyle à la levée est irrémédiable, sans aucune compensation possible.

Avant la levée, le suivi des limaces se fait par piégeage. De la levée au stade 3-4 feuilles (B3-4 = BBCH 13-14), les observations se font directement sur les plantes.

b. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque pour les limaces. Le risque a priori peut être évalué à la parcelle via la grille ACTA-De Sangosse (cette grille est utilisable pour toutes les cultures).

			Er	ntrez ici votre ir	ndice de valeur de risqu
	Argileux			5	
SOL	Limono-argileux			4	
	Argilo-calcaire			4	
	Limoneux			2	
	Limono-sableux/champagne crayeuse			1	1
	Sebleux			0	
Le précédent	Colza			6	
	Céréales d'hiver			4	
	Cultures de printemps			1	
	Pluri-annuelles (prairies, jachères)			5	
La date d'implantation	Colza/Blé Maïs/To		Mais/Tou	rnesol	
	Précoce	1	Précoce	4	1
	Normal	2	Normal	2	
	Tardif	4	Tardif	1	
Sensibilité de la culture mise en place	Blé/orge/prairies			1	
	Maïs			2	
	Tournesol			4	
	Colza			6	
Historique de la parcelle	Beaucoup de limaces			4	
	Quelques limaces			2	
	Peu de limaces			0	
Végétation lors de l'interculture	Très développée			4	
	Peu développée			2	1
	rare			0	1
Treveil du sol	Déchaumage après récolte + labour			0	
	Labour sans déchaumage après récolte			2	1
	Déchaumage après récolte			1	
	Déchaumage mais pas après récolte		2	-	
	Absence du travail du sol			4	-
	Grossière			4	
Préparation lit de semence	Intermédiaire			2	-
	Fine			0	
	riile				

Somme des valeurs prises pour les différents	Niveau de risque à la parcelle		
critères de risque			
Inférieur à 18	Faible		
Entre 18 et 23	Moyen		
Entre 23 et 28	Fort		
Supérieur à 28	Très fort		

Calculez ici la somme :

c. Analyse de risque

Des dégâts sur plantes ont été observés sur 1 des 4 parcelles du réseau avec 10 % de surface foliaire détruite.

Les dégâts restent relativement faibles pour l'instant, mais les parcelles sont en période de sensibilité. Le risque est à surveiller à l'échelle de la parcelle.

3 Petites altises (Phyllotreta sp.) et Grosse altises (Psylliodes chrysocephala)

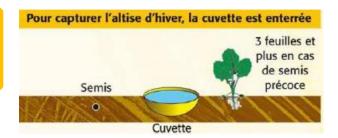
a. Observation

Les altises sont des coléoptères qui occasionnent des morsures circulaires, perforantes ou non, dans les cotylédons et les jeunes feuilles. Ces attaques pénalisent la culture lorsque plus d'un quart de la surface foliaire est détruite.

Sur les 6 pièges relevés cette semaine, 4 ont été actifs avec en moyenne 23 grosses altises par piège (de 6 à 47 insectes). Le vol des grosses altises se poursuit cette semaine. De plus, la majorité des parcelles signale des dégâts d'altise : de 5 % de pieds avec morsure à 100 %. 2 parcelles atteignent les 80 % de pieds avec morsures sans toutefois dépasser les 25 % de surface foliaire détruite.

Une surveillance assidue est nécessaire lorsque la culture est levée, car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement. Pour les petites altises, observer en priorité les bordures de parcelle, notamment à proximité des champs ayant eu un précédent colza. Cette observation est à compléter par le relevé des cuvettes jaunes enterrées.

Éviter de détruire les repousses de colza lorsque les colzas en place à proximité sont au stade cotylédons – 3 feuilles. Cela évite la migration des petites altises vers des cultures au stade sensible.



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

Actuellement aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque : 80 % de pieds avec morsures ET plus de 25 % de surface foliaire détruite. Néanmoins, le risque est en augmentation : de moyen à fort selon les situations. Une surveillance quotidienne à l'échelle de la parcelle est nécessaire.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations: AGRO 67 – Arvalis Institut du Végétal – CAC – Ampélys – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole – CRISTAL UNION – Gustave MULLER – ETS ARMBRUSTER – ETS LIENHART – WALCH.

Rédaction: Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Relecture assurée par les Instituts Technique, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN <u>joliane.carabin@grandest.chambagri.fr</u>



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".